

Peintre



Description du métier

- Prépare et conditionne les surfaces de toute construction, de même que leur revêtement, d'une ou de plusieurs couches de composés filmogènes;
- Réalise les travaux de revêtement de surface murale au moyen de papier-tenture ou de tout autre matériau similaire;
- Réalise tout autre travail comportant la pose de renforts, de coins de fer et d'accessoires, ainsi que le remplissage des joints de planches murales.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en peinture en bâtiment et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la chimie des produits, à la théorie des couleurs, au dessin et à la lecture de plans;
- Être minutieux et précis;
- Travailler proprement;
- Être en mesure de distinguer les couleurs;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Pouvoir travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	19 581 \$
Compagnon***	36 854 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	50 881 \$
Proportion****	68 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- ** Salaire moyen des diplômés admis en 2016, pour les 12 mois suivant leur admission.
- *** Salaire moyen, en 2017, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
- **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2017. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2013-2016	2017
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	347	382
Taux de placement des diplômés*	85,5 %	n. d.

- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,13 \$	22,38 \$	19,92 \$
2 ^e période	25,82 \$	26,11 \$	23,24 \$
3 ^e période	31,36 \$	31,71 \$	28,22 \$
Compagnon	36,89 \$	37,30 \$	33,20 \$

* Salaire en mai 2018.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- On dénombrait 5 680 peintres actifs sur les chantiers de construction, en 2017. Le nombre de femmes exerçant ce métier a augmenté, pour atteindre 820 travailleuses. C'est le métier dans lequel il y a le plus de femmes actives, loin devant le métier de charpentier-menuisier. Une grande proportion des 1 977 entreprises qui emploient des peintres sont de petite taille;
- Près de 70 % des heures travaillées dans ce métier se font dans le secteur institutionnel et commercial. Le reste des heures travaillées se font majoritairement dans le secteur résidentiel. Il est intéressant de noter que les travaux de peinture dans les bâtiments déjà existants offrent des possibilités de travail supplémentaire;
- En 2017, 382 nouveaux apprentis peintres ont intégré le marché du travail, ce qui est supérieur à la moyenne annuelle des quatre dernières années. Les apprentis touchent, au cours de leur première année, un salaire annuel moyen de 19 600 \$. Les compagnons travaillant au moins 500 heures gagnent en moyenne 50 900 \$ annuellement, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont plutôt bonnes. Même si la disponibilité des travailleurs est élevée, on note un vieillissement des travailleurs pour ce métier et un roulement notable de la main-d'œuvre, ce qui crée des besoins de relève.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Peinture en bâtiment (5336) ou
Commercial and Residential Painting (5836)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laurentides*
- Montréal*
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2017

Abitibi-Témiscamingue	109
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	180
Côte-Nord	53
Estrie	210
Île de Montréal	835
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 414
Mauricie–Bois-Francs	338
Montréal	1 040
Outaouais	308
Québec	989
Saguenay–Lac-Saint-Jean	192
Extérieur et Baie-James	12
Total	5 680

Nombre de femmes actives dans le métier 820

Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Peintre	11 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Âge de la main-d'œuvre en 2017

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	36	40 %	50 %	10 %	2 290
Compagnon	48	7 %	61 %	32 %	3 390
Total des peintres	43	20 %	56 %	24 %	5 680
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	157 086